

ASSOCIATION DES MAIRES DES FRANCHES-MONTAGNES

Ofcom
Office fédéral de la Communication
A l'attention de M. Dummermuth
Avenir 44
2503 Bienne

BAKOM	
06. MRZ. 2008	
Reg. Nr.	
DIR	Kopiel
BO	
RTV	a. Wylke
IR	
TC	
AF	
FM	

CONCESSION RADIO 2 POUR L'ARC JURASSIEN

Monsieur,

Jura Première et Radio Lune, radios locales actives depuis plus d'une année pour la première et plus de 5 ans pour la seconde, souhaitent obtenir la concession pour couvrir tout l'Arc Jurassien.

Nous soutenons activement cette candidature juste et nous demandons avec fermeté que l'Office Fédéral de la Communication octroie la concession radio 2 pour l'Arc Jurassien à ces dernières, ce qui contribuera à un équilibre et une saine diversité des médias dans notre région.

Nous estimons que si l'ensemble des concessions en jeu aujourd'hui, telles que 2 concessions radio et une concession TV, étaient attribuées aux mêmes acteurs économiques, culturels et de divertissements de notre région jurassienne, cela créerait un déséquilibre dans le paysage médiatique. La diversité des médias est un facteur important à défendre pour un fonctionnement démocratique harmonieux. Nous ne pouvons imaginer un autre scénario que celui de la pluralité des détenteurs de l'audio visuel dans notre région. De plus, nous vous signalons que nous avons fait des efforts conséquents pour que ces programmes radio et TV (Canal Alpha) puissent être présents dans nos régions retirées des grands centres. Il serait fort malvenu de gommer purement et simplement ces entités aujourd'hui indépendantes au profit d'un seul et unique détenteur des médias dans l'arc jurassien.

Les radios citées en référence ont adopté une gestion rigoureuse et transparente, sous le contrôle d'un réviseur. Ces deux radios sont indépendantes financièrement et ne dépendent pas de parrains. Les collaborateurs au service de JuraPremière et RadioLune sont confiants dans votre décision et ne peuvent se résoudre à être purement et simplement débauchés...

Il existe, potentiellement, un lien très fort entre le public et ces radios de proximité, de plus les partenariats et interactions engagés sont nombreux.

Le projet de ces deux intervenants pour l'Arc Jurassien est celui d'une radio qui vise des programmes de qualité, dans un esprit constructif. Nous souhaitons donc que la concession Radio 2 de l'Arc Jurassien soit octroyée à Première Lune SA.

Au nom du comité des maires des Franches-Montagnes
Claude Schaffter

